

COLLÈGE DE FRANCE

— 1530 —

Communiqué de presse
15 septembre 2023

Les prix scientifiques du Collège de France



Le Collège de France est non seulement un lieu d'enseignement pluridisciplinaire, mais également un acteur de premier plan de la recherche française, auquel sont affiliés plus d'une vingtaine de laboratoires et de nombreuses équipes de recherche.

Dans le cadre de ses missions, le Collège de France a à cœur d'encourager la jeune relève scientifique, en soutenant les chercheuses et les chercheurs les plus méritants par la remise de six prix prestigieux.

Cette année encore sept chercheuses et chercheurs ont été distingués.

Le 14 novembre 2023, une cérémonie de remise des prix sera organisée au Collège de France, en présence de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Sylvie Retailleau.

Le prix du Collège de France pour les jeunes chercheuses et les jeunes chercheurs

Lauréat 2023 : [Naveen Kanalu Ramamurthy](#)

Le Collège de France décerne chaque année, depuis 2022, le prix du Collège de France à une jeune chercheuse ou à un jeune chercheur choisi pour l'excellence de son parcours et le caractère novateur de ses contributions à la recherche publique. Ce prix est doté d'une récompense de 20 000 euros et d'une invitation à donner une conférence publique au Collège de France. Une médaille de bronze du Collège de France est également remise au lauréat. En 2023, le prix du Collège de France 2023 a été attribué dans le domaine des Lettres, humanités et sciences sociales, sur le thème « Rencontres des civilisations ».

Le prix Claude-Antoine Peccot

Lauréat 2023 : [Piet Lammers](#)

Depuis 1885, grâce à une dotation provenant de la famille du mathématicien Claude-Antoine Peccot, le Collège de France récompense chaque année de jeunes mathématiciens de moins de 30 ans s'étant distingués dans l'ordre des mathématiques théoriques ou appliquées. Le lauréat reçoit une somme de 3000 euros et une médaille de bronze du Collège de France. Il est invité à prononcer quatre conférences permettant au lauréat d'exposer ses recherches récentes.

Le prix Antoine Lacassagne

Lauréat 2023 : [Florent Ginhoux](#)

Le prix Antoine Lacassagne a été établi en 1977 par le Collège de France afin de récompenser les travaux et d'encourager la carrière de jeunes chercheurs en biologie, français et étrangers. Le prix s'accompagne d'une invitation pour le lauréat à venir communiquer ses recherches lors d'un séminaire au Collège de

France, qui coïncide traditionnellement avec la tenue de la Journée François Jacob organisée à chaque rentrée académique par l'Institut de biologie. Le lauréat reçoit une récompense de 6 000 euros et une médaille de bronze du Collège de France.

Le prix Delheim

Lauréat 2023 : [Julien Ablain](#)

Issu d'un legs attribué au Collège de France en 1956 par M^{me} Delheim, ce prix a pour vocation d'encourager de jeunes chercheurs en biologie à poursuivre dans les laboratoires du Collège de France des travaux visant à répondre aux grands défis posés à l'humanité. Le lauréat reçoit une récompense de 1 600 euros et une médaille de bronze du Collège de France.

La bourse Anna Caroppo – Fondation du Collège de France

Lauréate 2023 : [Mathilde Montaubin](#)

Lauréat 2023 : [Sélim Natahi](#)

La bourse Anna Caroppo – Fondation du Collège de France accompagne de jeunes et talentueuses chercheuses, en leur permettant de poursuivre, pendant une année, leur formation par la recherche au sein des équipes du Collège de France dans les domaines des sciences humaines (notamment histoire et littérature). Elle a été créée en 2017, à l'initiative de M. Lucio Toscano, grand donateur de la [Fondation du Collège de France](#).

Le prix de la Fondation Hugot du Collège de France

Lauréate 2023 : [Olimpia Cutinelli-Rendina](#)

En 2001, le conseil d'administration de la [Fondation Hugot](#) a décidé de la création d'un prix de la Fondation Hugot du Collège de France. Les lauréats sont choisis parmi les chercheurs qui postulent au renouvellement de leur poste d'ATER ou de maître de conférences associé au Collège de France. Le montant du prix est de 3 000 euros, versé par la Fondation Hugot, accompagné d'une médaille de bronze du Collège de France.

À propos du Collège de France

Le Collège de France répond depuis 1530 à une double vocation : être à la fois le lieu de la recherche la plus audacieuse et celui de son enseignement. On y enseigne ainsi à tous les publics intéressés, sans aucune condition d'inscription, « le savoir en train de

se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts ». Le Collège de France est membre associé de l'Université PSL.

www.college-de-france.fr

Contact presse & médias

David Adjemian

+ 33 1 44 27 10 18

presse@college-de-france.fr